



5th General Assembly

Marseille, France, 14-16 October 2009

ASSOCIATION CONSEIL MONDIAL DE L'EAU

Siège social : Espace Gaymard

2-4 Place d'Arvieux

13002 Marseille, France

RAPPORT DE GESTION

Sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2006

Mesdames, Messieurs, et Chers adhérents,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2006 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan

1. CHIFFRES CLEFS DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE

Pour situer l'activité de notre association au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons que notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Un résultat d'exploitation de 39 113 euros pour l'exercice 2006 soit une progression de près de 8% par rapport à l'exercice 2005 ;
- Un résultat financier bénéficiaire de 1 555 euros contre un bénéfice de 19 955 euros en 2005 qui s'explique par l'augmentation significative des écarts de changes défavorables pour le Conseil Mondial de l'Eau. Les revenus de titres de placement sont également en régression de 16% ;
- Un résultat courant (addition du résultat d'exploitation et du résultat financier) traduit par un bénéfice de 40 668 euros en 2006, en repli de 28% par rapport à 2005 ;
- Un résultat net comptable (addition des résultats d'exploitation, financier et exceptionnel) se soldant par un bénéfice de 70 429 euros, soit 3,6% des produits d'exploitation. Ce résultat net comptable est en nette progression par rapport à l'exercice précédent (plus de 24%).

RESULTAT COMPTABLE	2005	2006
Résultat d'exploitation (1)	36 320	39 113
Résultat financier (2)	19 955	1 555
Résultat courant avant impôt (1+2)	56 275	40 668
Résultat exceptionnel (3)	357	29 762
Résultat net comptable (1+2+3)	56 632	70 429

En outre on note également que :

- Le total des produits d'exploitation de l'exercice s'est élevé à 1 969 104 euros contre 1 385 145 euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 42% ;
- On peut noter particulièrement une régression de 15% des produits se rapportant aux cotisations de membres. Cette baisse doit être relativisée par la forte augmentation (+51%) des subventions rattachables à l'exercice 2006 soit 1 605 814 euros contre 1 059 522 euros lors de l'exercice 2005 ;
- Le total des charges d'exploitation de l'exercice s'est élevé à 1 929 991 euros en 2006 contre 1 348 825 Euros en 2005 soit une augmentation de 43% ;
- Les frais de personnel, incluant la valorisation des mises à disposition à titre gratuit, se sont élevés à 930 164 euros en 2006 contre 722 244 euros en 2005 : nous enregistrons une augmentation de 29% par rapport à l'exercice précédent ;
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 28 849 euros en 2006.

On peut constater également la très nette amélioration de la Solvabilité à Court Terme de l'Association (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court terme) :

Exercice précédent	832 714	-	662 625 =	170 089
Exercice en cours	547 696	-	303 348 =	244 348

Soit une augmentation de 74 259 euros, signe de renforcement des fondamentaux de solvabilité de l'association.

2. PRESENTATION DES COMPTES

Nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DU CONSEIL AU COURS DE L'ANNEE FINANCIERE

3.1 4ème Forum mondial de l'eau et suivi

Le 4ème Forum mondial de l'eau a constitué l'activité principale du Conseil en 2006. Un rapport de synthèse et d'analyse a été présenté à Stockholm en août 2006. Le processus de préparation du 4e Forum Mondial de l'eau et son déroulement à Mexico du 16 au 22 mars ont permis au Conseil de bien impliquer ses membres et d'expliquer à de nombreuses institutions le rôle et l'importance du Conseil. En donnant au Siège du Conseil le rôle de catalyseur de trois processus régionaux, le Secrétariat du 4^e Forum a permis au Conseil d'élargir sa base de membres et de contacts. Le Conseil a utilisé cette opportunité pour établir des partenariats avec de nouvelles organisations comme par exemple les collectivités locales, acteurs clé avec lesquels le Conseil doit davantage coopérer eu égard à leur implication dans les services d'eau potable et d'assainissement. Le Conseil a été très

actif à promouvoir la participation de ces autorités locales dans le 4^e Forum. Il les a également associées à deux programmes d'importance majeure respectivement sur le droit à l'eau et sur le financement de l'eau.

3.2 4^{ème} Assemblée Générale

Elle s'est tenue à Mexico les 14 et 15 mars 2006, et a pour l'essentiel permis de retenir une série de priorités thématiques et de faire évoluer le statut et la réglementation du Conseil.

3.2.1 Définition des priorités thématiques des trois prochaines années

Les orientations prioritaires suivantes ont été définies par l'Assemblée Générale à l'attention du Conseil d'administration nouvellement élu. Elles concernent :

- *le droit à l'eau* et comment accéder à la fourniture de l'eau et à son assainissement ;
- *le financement de l'eau pour tous* en se basant sur les travaux déjà effectués en recommandant la mise en place d'une réunion des institutions financières clé pour:
 - i) Développer un mécanisme pour transférer les ressources financières ;
 - ii) Souligner l'importance des bénéfices liés à l'investissement dans les structures d'assainissement de l'eau ;
 - iii) Collecter et publier un état d'information sur les instruments financiers effectifs et les besoins;
- *la gestion des risques et l'environnement naturel* par la publication par le Conseil d'une synthèse focalisée plus spécialement sur:
 - i) Les sources diffuses de pollution incluant les pratiques agricoles;
 - ii) Les événements naturels extrêmes.
- *le renforcement de la gouvernance locale* par la mise en place d'une vitrine des modèles de gouvernance locale ;
- *les échanges de savoir faire* où le Conseil doit agir comme un catalyseur d'échange de savoir faire en prenant en compte le développement des nouvelles technologies, les instruments financiers et les politiques adéquates pour assister les pays en développement ;
- *la parité* et l'habilitation des femmes à devenir des leaders dans la mise en place d'actions pratiques destinées à résoudre les problèmes de l'eau au niveau local

3.2.2 Evolution statutaire et réglementaire

Les statuts

Afin d'améliorer le fonctionnement du Conseil et son efficience, la Commission des Affaires Légales et Financières, avec la contribution du Siège marseillais, a revu l'ensemble des documents statutaires. Les statuts du Conseil ont été modifiés pour tenir compte des évolutions. La 4^{ème} Assemblée Générale Extraordinaire de Mexico du 15 mars 2006 a ratifié le changement du contenu des articles 4, 5 et 10 des Statuts pour prendre en compte le changement du siège du Conseil, sa durée et les comptes annuels.

Le règlement intérieur

Tenant compte de l'ensemble des réformes récentes, une nouvelle version du règlement intérieur du Conseil a été préparée (la version précédente n'avait en fait jamais été ratifiée par l'Assemblée Générale). Cette nouvelle version inclut les nouvelles procédures d'élection basées sur les principes votés par la 3^e Assemblée Générale. Elle inclut également la définition précise des collèges. Le règlement intérieur avait été approuvé par le Conseil des Gouverneurs lors de sa 21^e réunion en mars 2005 à Rabat puis ratifié par la 4^e Assemblée Générale. La 4^{ème} Assemblée Générale Ordinaire a procédé puis confirmé la régularité de l'élection des membres du Conseil d'administration pour 2006-2009

3.3 Conseil des Gouverneurs

Lors de sa 27^{ème} réunion tenue le 19 août 2006, le Conseil des Gouverneurs a procédé à :

- l'approbation d'un plan d'action général du Conseil présenté par le Président pour les trois années à venir ;
- l'habilitation du Président et du Comité en charge de l'organisation du 5^{ème} Forum à conclure un accord satisfaisant avec la délégation turque en vue de la tenue du 5^{ème} Forum à Istanbul en 2009 ;
- au renouvellement du Bureau.

3.4 Cotisations

La distribution des cotisations de 2003 à 2006 a été la suivante:

	Nouveaux membres	Membres actifs	Non actifs (1)	Non actifs (2)	Non actifs (3)	Démission
2006	35	205	42	25	25	8
2005	43	222	49	38	31	16
2004	40	241	48	13	24	10
2003	27	251	15	20	21	17

3.5 Le renforcement du Siège

3.5.1 Ressources humaines

Avec le développement du programme de travail et la sélection des priorités du Conseil au cours des dernières années, et tout particulièrement avec la préparation du 4^{ème} forum mondial de l'eau qui s'est tenu à Mexico en mars 2006, l'expertise et le professionnalisme de l'équipe du Siège ont dû être développés. L'équipe permanente du Siège est composée du Directeur exécutif, d'un expert senior en gestion de l'eau, de quatre responsables de programmes (incluant un expert senior détaché du Ministère de l'équipement), d'un directeur administratif et financier, d'un comptable, d'une secrétaire de direction, de deux assistantes, d'une responsable de communication et d'une responsable des adhérents. Deux membres de l'équipe permanente ont démissionné en juillet et novembre et la mise à disposition d'un chargé de projet a cessé à la fin décembre 2006. Quatre nouvelles embauches constituées d'une assistante de communication, d'un chargé de projet pour la coordination du processus de synthèse du Forum de Mexico, d'un chargé de mission sur le monitoring et d'une assistante de secrétariat ont permis de renforcer l'équipe pour des durées déterminées. Le Siège du Conseil a également accueilli des stagiaires d'origines géographiques diverses pour 3 à 6 mois avec un ralentissement après le Forum de Mexico.

3.5.2 Accroissement des ressources financières

De gros efforts ont été consentis pour préparer des propositions et contacter des donateurs, en particulier en lien avec le Secrétariat du 4^{ème} Forum. Ce travail a résulté en une augmentation significative du soutien au Conseil en matière de subventions, notamment par les Gouvernements français, suisse et italien. Une contribution significative a également été obtenue du Mexique pour la préparation du Forum.

Après des années difficiles, les années 2005 et 2006 ont vu les comptes du Conseil retrouver un excédent.

3.6 5ème Forum

Le Conseil mondial de l'eau a reçu comme mission d'organiser un Forum Mondial de l'Eau tous les trois ans. Dans le cadre de l'organisation du 5^{ème} Forum de 2009, des négociations ont été menées entre mars et décembre 2006. Une convention cadre a été signée (Framework Agreement) le 24 juin 2006 à Marseille et un accord second appelé « General Agreement on Forum Components » a été signé le 18 Janvier 2007 à Ankara. L'accord définit:

- i) Le thème du Forum: "Bridging Divides for Water."
- ii) Les engagements politiques (participation, ouverture, implication des différents acteurs politiques)
- iii) Les engagements financiers avec l'établissement d'un budget initial et de dépenses pour lequel la Turquie accepte de contribuer à hauteur de 1 000 000 euros de la part des institutions gouvernementales et de 500 000 euros de la part d'autres sources, payables en six versements.

iv) L'organisation et l'instauration d'un secrétariat du 5^{ème} Forum, un site web et un échange de personnels.

4. PARTENARIATS

4.1 Partenariats stratégiques

Les programmes mis en oeuvre ont permis de renforcer les partenariats du Conseil avec plusieurs organisations et structures incluant :

- *Le Gouvernement français* : les relations avec le Gouvernement français ont été renforcées grâce aux programmes sur le « monitoring », sur le renforcement des autorités locaux et grâce à la préparation du processus africain du Forum. De nombreuses réunions conjointes ont été organisées et le Gouvernement apporte un soutien au Conseil pour l'ensemble de ses activités.
- *Le Gouvernement suisse* : la coopération suisse (SDC) s'est impliquée activement dans la préparation du Forum et dans le programme « Droit à l'Eau » auquel elle a contribué financièrement.
- *Le Gouvernement italien* : le Gouvernement italien a apporté son soutien au Conseil en 2006 à travers une subvention pour la préparation du 4^{ème} Forum pour la mise en place d'une session dédiée à la gestion des risques.
- *L'OCDE* : un partenariat actif a démarré sur l'aide au développement dans le secteur de l'eau
- *Membres du Conseil* : de nombreux membres du Conseil ont participé activement aux programmes mis en place et aux activités de communication

Une majorité des partenariats ci-dessus devraient se poursuivre et se développer dans les prochaines années. De nouveaux partenariats doivent être développés notamment avec d'autres gouvernements et des institutions onusiennes.

4.2 Partenariat avec la Ville de Marseille

Un nouvel accord a été signé avec la Ville de Marseille pour une durée de trois ans à l'occasion du 23^{ème} Conseil des Gouverneurs en janvier 2006. Selon cet accord, une subvention annuelle de 440 000 euros est fournie au siège du Conseil. De plus la Ville met à disposition du Conseil les locaux du Siège, l'équipement bureautique et informatique et deux membres de son personnel (une directrice administrative et financière et un comptable). Le soutien annuel total de la ville se monte à 763 619 euros.

5. PRESENTATION DES PERSPECTIVES D'AVENIR

5.1 Programme d'activités du Conseil pour 2006-2008

En fonction des ressources disponibles, le Conseil participera à des réunions internationales organisées par des secteurs connexes à l'eau (énergie, démographie...). Il s'attachera également à mettre en œuvre les priorités thématiques définies par la 4^{ème} Assemblée Générale. Le programme d'action a par ailleurs pour but de poursuivre la mobilisation des différents acteurs politiques et économiques autour des objectifs du Millénaire en relation avec l'approvisionnement en eau et l'assainissement, et de sensibiliser le grand public aux enjeux de l'eau.

5.2. Evolution du statut juridique et fiscal du Conseil Mondial de l'Eau

En 2005 le gouvernement français a apporté un fort soutien à l'idée d'adapter le statut du Conseil à ses missions. Trois options avaient été évoquées: le statut d'Organisation Intergouvernementale, celui d'Organisation Non Gouvernementale ou celui d'un statut adapté grâce à certaines facilités relatives aux taxes, aux détachements d'experts.

Les avantages comparatifs des trois solutions doivent encore être analysés avant de prendre une décision. De même le développement des activités du Forum requiert qu'une part de nos activités soit gérée sous un statut fiscal différent afin de bénéficier des exemptions de TVA. Un travail a commencé sur ces questions avec notre expert comptable et notre avocat en collaboration avec le Bureau.

6. AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 70 429 euros
- en report à nouveau: 70 429 euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de l'association s'établira ainsi :

- Report à nouveau:	276 972 euros
- Subvention d'investissement	94 112 euros

Soit une situation nette de: 371 084 euros

7. INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent, nonobstant un changement de méthode comptable survenu au cours de l'année 2006. Ce changement consiste à intégrer les équipements de bureau et informatiques mis à disposition par la Ville de Marseille dans les actifs immobilisés du Conseil, et conséquemment à les intégrer dans les charges en dotations aux amortissements. Ce changement d'approche comptable est neutre en terme de résultat. La partie de subventions d'équipement ou d'investissement est considérée comme un produit et pour le même montant en charge de dotation aux amortissements sur la base de la valeur des immobilisations correspondantes ;
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une autre association ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

8. CONCLUSIONS

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de l'association au cours de l'exercice écoulé. Nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

Monsieur Loïc FAUCHON
Président